Image not found or type unknown

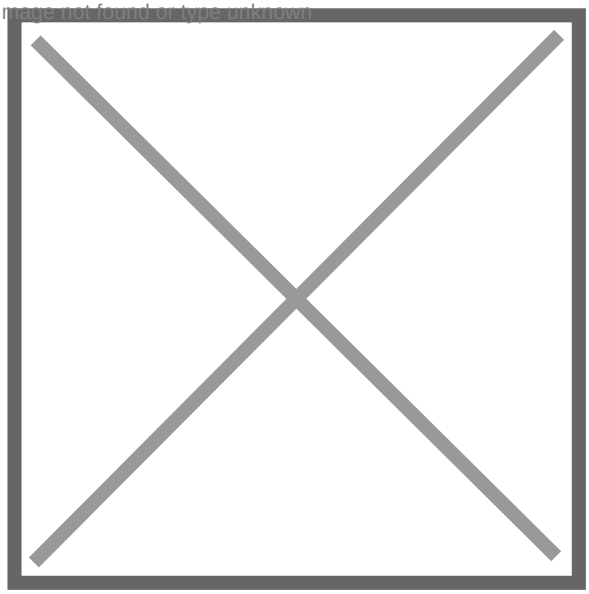

Décès de mon propriétaire, rupture du bail pour filiation?

Par **AmeStramGram**, le **14/05/2009** à **17:59**

Bonjour,

Je vis dans un appartement en location depuis 3 ans, mon bail se terminait fin avril et je n'ai pas reçu de lettre avec accusé de réception de fin de bail 6 mois auparavant, or mon propriétaire est décédé en début d'année.

Un des enfants nous demande courtoisement d'accepter de quitter les lieux dans l'année afin d'habiter lui-même dans l'appartement.

Notre bail est-il reconduit tacitement pour 3 ans même dans ce cas ou le fils est-il dans son droit?

Merci de bien vouloir me répondre, Salutations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés